Conseil de quartier Didot/Porte de Vanves Réunion plénière du 09 février 2016 - École Pierre Larousse

Accueil par Sylvie Marinier, présidente du CdQ, et présentation de l'ordre du jour.

1. "Le grand Paris et vous"

Nathalie Koscisko-Morizet (car doit partir à 20h)

Analogie avec Londres : le grand Londres, qui comporte le centre historique et les quartiers / villes alentour. Aujourd'hui Paris intra-muros = Manhattan, et non pas New York dans sa globalité.

"Paris a besoin de grandir dans la compétition internationale."

Ce n'est pas nouveau : Paris s'est agrandi au fur et à mesure de manière concentrique. Et ça n'a pas toujours été simple : les relations ont pu être tendues entre Paris et sa banlieue. Projet grand Paris : nécessaire mais inefficace car c'est une nouvelle couche sans en supprimer aucune, notamment car on garde les départements. Donc un mille feuilles : communes, territoires, département, métropole, région.

Assez peu de compétences à la métropole car il y a eu des hésitations. Les transports ne sont pas une compétence de la métropole du grand Paris. Le logement pas vraiment non plus : seul le PLH (programme local de l'habitat) revient à la métropole mais pas le concret (permis).

L'environnement fait partie des compétences, mais à quoi ça sert si c'est détaché des transports. Il risque d'y avoir une compétition avec la région.

Enfin, il n'y a pas vraiment d'alternance puisqu'il n'y a pas d'élections directes. C'est une élection complètement indirecte. C'est lointain des citoyens, le contact n'est pas immédiat.

Présentation du grand Paris par Julien Dugué, conseiller de quartier

À partir de ce qu'on trouve sur internet sur les sites institutionnel, qu'est-ce que le grand Paris ? Que comprend-on ?

- réactivé en 2007-2009
- loi du 3/06/2010
 - Sujets concernés : transports avec les lignes du grand Paris, l'économie et l'emploi près des nouvelles gares notamment, les questions des impacts du développement sur l'environnement, enseignement supérieur avec le projet de regroupement d'un certain nombre de structure sur le plateau de Saclay, le sport (et pourquoi pas les JO 2024), la culture avec l'ambition de relier les grands sites entre eux
 - Projet de territoire, global d'ensemble
 - Les acteurs : (cf présentation) il y a beaucoup d'acteurs concernés. La métropole du grand Paris est sans doute centrale mais n'a pas tous les pouvoirs pour mettre en place tout ce projet. Les régions, les communes, l'Etat vont avoir un rôle important à jouer également. Il y a aussi des structures d'échanges encore en place comme Paris Métropole ou l'Atelier International du Grand Paris. Mais au final qui va faire quoi ? Qu'est-ce que ça change pour nous ?

"Les citoyens sont associés au projet" dit la loi mais en quoi ?

Galla Bridier, Conseillère de Paris et Conseillère métropolitaine

Les grands élus participent à la construction de la métropole du grand Paris (MGP).

Territoire de 7 millions d'habitants. 131 communes.

Lyon et Marseille existent depuis longtemps mais chaque métropole est différente.

La MGP Représente la zone dense de l'IDF.

Le fait qu'on soit arrivé à se mettre d'accord dans une forme de consensus alors qu'il existe des tensions forte, est un beau projet.

Patrick Ollier (LR) affiche bien qu'il faut travailler dans le consensus.

Ça prendra du temps.

Ça ne changera pas grand chose au quotidien des habitants aujourd'hui mais à 10 ans et 20 ans oui. Ça va changer la manière de faire des politiques publiques en pensant plus grand en termes de territoire.

Les maires de petites villes vont avoir besoin de la métropole.

Les citoyens ont leur mot à dire ? Ok et pas ok avec NKM : il y a eu des forums, aujourd'hui vous l'avez invitée. Il y aura un conseil de développement adossé au conseil métropolitain qui pourra émettre des avis. Ça existe dans toutes les EPCI. On ne sait pas encore sa constitution, mais ce qui est sur c'est que tout le monde pourra candidater.

Là où je rejoins NKM c'est sur le mode de scrutin pour l'élection au suffrage universel direct des élus métropolitain : ce n'est pas le cas mais on peut espérer que cela vienne.

Gilbert Cuzou, assistant parlementaire de Pascal Cherki et conseiller régional

Région : 12 millions d'habitants

Mais ne pense pas que la région soit concurrente de la métropole (cf. Pécresse)

Développement économique : PIB autant que le grand Londres. Si on arrive à nos ambitions d'aménagement ce sera créateur d'emplois non délocalisables.

Justifie l'élection indirecte : trouver les bons usages en attendant 2020 ou lorsqu'on votera pour les mairies on verra qui est orienté grand Paris.

Votre citoyenneté : question de la rénovation du statut de Paris avec la dualité ville et département. La mairie actuelle a posé le sujet.

Un membre du CdQ rappelle que le grand Paris a déjà débuté dans notre quartier avec le rapprochement des communes Malakoff, Paris 14 et Vanves (MPV) au cours de fêtes et que le jardin sur la dalle du périphérique est le fruit d'actions des habitants pour renouer les liens avec la banlieue coupés par cette voie rapide.

Questions:

"Comment vous allez vous en sortir entre tous ces acteurs ? On a l'impression que tous les organismes s'occupent de tout."

vous avez raison, il y a beaucoup d'organismes. Certains sûrement disparaîtront. Ils se complètent plutôt que se superposent. Mais question des départements.

"Transports : le grand Paris décide des gares mais pas des voies entre. Qu'en est-il de la gare des camélias ?"

il n'y aura pas deux outils pour la prise de décision, ce sera coordonné.

Carine Petit, maire du 14^e : « Pour le lycée des camélias, 2 appels d'offre qui n'ont pas fonctionné car l'entreprise a fait faillite. Mais la mairie de Paris a enfin signé le permis. "Je voulais répondre sur les "maux" du grand Paris": je vais récupérer normalement la délégation sur les fractures du territoire.

Ça doit revenir à Paris de créer un cadre de discussion avec la banlieue. Historiquement Paris avait tendance à renvoyer ses problèmes au-delà du périphérique. Ce cadre a débouché 15 ans après sur le grand Paris.

Le législateur a prévu aussi pour les compétences « les sous », le budget. S'il n'y a pas de sous, ça restera une forme de syndicat. Le fait qu'il y ait un budget force les élus à avancer. Toutes collectivités ont accepté de reverser une partie de leurs recettes au grand Paris. Les compétences vont arriver progressivement. Transition et nécessité de se mettre d'accord sur la gouvernance. Volonté d'alterner les postes entre droite et gauche. Réfléchir à l'échelle de la zone dense pour travailler autrement pour le logement par exemple.

Des réunions publiques sont prévues dans les arrondissements pour expliquer ce qu'est que le grand Paris.

Millefeuille : oui pour Paris mais pas pour les villes en dehors qui ont souvent perdu leur EPCI.

2. Actualités

Dispositif "Éco point mobile"

par Sylvie Lekin

Permet de récupérer les déchets qu'on ne sait pas où mettre. Outil innovant de collecte pour le petit électroménager. Permet d'informer sur le recyclage et les « ressourceries ». Avenue Georges Lafenestre les 2e et 4e jeudis du mois de 9h à 13h.

Matériel accepté : piles, lampes, peintures, solvants, matériel informatiques, radiographies...

Dispositif en complément des poubelles de tri.

Tous les détails sur :

http://www.mairie14.paris.fr/mairie14/jsp/site/Portal.jsp?document_id=19448&portlet_id=1387

Réaménagement des squares Pauly et des Suisses – Par JM Hennin

La mairie du 14^e souhaite réaménager ces squares après concertation avec les habitants. M. hennin apporte son assistance à maîtrise d'usage pour accompagner les habitants. Square "envahi" par les arbres qui créent de l'ombre, jeu pour enfant square Pauly mal disposé et pourrait déménager côté square des suisses. 2 échelles d'intervention : préconisations avec écriture d'un cahier de préconisation avec les services M. Hennin sollicite les habitants pour une réunion des le jeudi 18 février pour commencer les préconisations et qu'il y ait une restitution à la prochaine réunion plénière. Entre temps, questionnement des habitants, à la sortie du métro sur le marché etc.... La direction des espaces verts est associée, les habitants immédiats autour du square sondés.

Au total 5 réunions sur 5 semaines, hors vacances de 19h30...au petit matin ! Ça dépend de l'ambiance et de la motivation des habitants participants.

La fête de la soupe - centre Didot et associations Par Michelle Cayol

Le 19 mars sur l'espace paradol de 11h à 13h. Ouvert à tous les habitants et usagers mais pas aux associations. Il faut une inscription préalable car la matière première sera fournie en fonction de la soupe que le participant souhaitera réaliser. Carrefour, Simply et un commerçant du marché donneront des légumes au centre Didot et le "marché" aura lieu le vendredi soir. Les fruits récupérés serviront à faire de la compote en guise de dessert. 3 premiers prix + prix du public : 1 vélo, 1 panier garni, 1 abonnement à l'AMAP, 1 « blender » (robot mixer)

Budget participatif par Didier Antonelli

5 % du budget d'investissement de la ville de Paris mis à disposition des parisiens qui peuvent proposer leurs projets tous les ans en janvier-février. Les servicees de la ville évaluent les projets au niveau faisabilité et financier. En septembre les parisiens votent sur les projets validés par la ville.

On peut proposer les projets qui n'ont pas été retenus l'année dernière après les votes. Investissements = jardins, voirie, établissements publics...Toutes les idées sont bienvenues et seront évaluées.

Budget de 3,6 millions (2,9 millions en 2015) ; 30 millions dédiés aux QPV (quartiers politique de la ville) en 2016, 700 000€ pour le 14e, en plus.

Permanence à 14h vendredi 12 février au centre Noguès pour pouvoir remplir son projet sur la plate-forme internet.

Infos sur: https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/

Quid du lycée des Camelias ?

(question posée par un participant dont la réponse a été donnée après la réunion) « Le permis de construire qui, dans un premiers temps a été accordé tacitement, a finalement été refusé à cause de 2 sujets de conformité au PLU.

La cheffe de l'opération attend l'arbitrage de la Région pour savoir si un nouveau permis de construire va être déposé et quand. »

Agenda:

Circul'livre : le dimanche 14 février

Soupe de printemps : le samedi 19 mars Défilé de printemps : mercredi 1^e juin

Remerciements de Sylvie Marinier à la salle et aux intervenants dont les élus.
